

LE MONDE JURIDIQUE

LE MAGAZINE DES JURISTES DU QUÉBEC

Volume 19, numéro 9

4^s

Me Nicola Di Iorio de Heenan Blaikie

Parcours d'un bon père de famille éprouvé

- **Spécialiste réputé du financement en droit immobilier
Me Pierre-Denis Leroux retourne
chez Blakes à Montréal**
- **Nicholl Paskell-Mede devient Clyde & Co**
- **Blake, Cassels & Graydon fête
ses 10 ans à Montréal**
- **Le pont Champlain
tiendra-t-il le coup ?**
- **Me Michel Solis lauréat d'un prix
international prestigieux**
- **Le glas a-t-il sonné pour la facturation
horaire traditionnelle ?**



Me Nicola Di Iorio, spécialiste du droit du travail
et associé chez Heenan Blaikie





L'offre Distinction, à la hauteur de votre réussite.

Vous avez déployé beaucoup d'énergie et d'efforts pour atteindre vos objectifs. Desjardins en fera tout autant pour vous aider à aller encore plus loin.

Avec des professionnels qui connaissent la finance sur le bout de leurs doigts et des avantages ciblés pour répondre à vos besoins particuliers, que ce soit pour vous-même ou pour votre entreprise, l'offre Distinction de Desjardins est la solution idéale qui vous permet, entre autres, de profiter des privilèges suivants:

- Forfait avec transactions illimitées à 7,95 \$ par mois incluant chèques personnalisés, traites et mandats, certification de chèques et plusieurs autres services
- Remise d'une partie des frais annuels pour les cartes VISA* Desjardins OR
- Rabais et taux réduits sur plusieurs produits d'épargne, de financement et d'assurance de dommages
- Gamme complète de produits et services avantageux pour votre entreprise

**N'attendez plus; profitez de l'offre Distinction dès maintenant.
Rencontrez un conseiller en caisse ou un directeur de comptes
d'un centre financier aux entreprises Desjardins.**

Parcours d'un bon père de famille préoccupé par la sécurité des adolescents

Par André Gagnon

Professeur de carrière à la faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, auteur d'ouvrages sur le droit du travail, Me Nicola Di Iorio fait un jour la connaissance d'un avocat réputé, Me Roy Heenan, qui le convainc de se joindre au cabinet Heenan Blaikie à Montréal, connu alors surtout pour son implication en droit du travail du côté patronal, une boutique d'un genre nouveau. Il se lance dans la pratique privée en 1988. Depuis ce temps, il a atteint les plus hauts sommets de sa profession. Tel était sa destinée. Un événement imprévu allait la changer et transformer sa vie en moins de deux ans.



Me Nicola Di Iorio

Sa fille Claudia et deux de ses amies décident de faire une petite sortie au cours d'un week-end. Un jeune homme leur offre de les ramener à la maison à Ville Mont-Royal dans son véhicule. Elles acceptent. Ce dernier se comporte en véritable chauffard, roulant à des vitesses excessives. Avait-il pris de la boisson, des substances illégales? Survient un terrible accident. Les trois jeunes filles sont blessées gravement et transportées d'urgence à l'hôpital.

Tiré de son sommeil après une semaine bien remplie, Nicola Di Iorio est réveillé en trompe par l'hôpital. Un médecin lui apprend que sa fille Claudia a subi un traumatisme crânien. Il doit se rendre à l'hôpital immédiatement. Il ne comprend pas ce qui vient de se passer. Pose des questions. Le médecin refuse d'y répondre. «Venez tout de suite à l'hôpital.» Nicola s'habille en vitesse et s'y rend sur le champ. Il est estomaqué. Sa fille bien-aimée, Claudia, 16 ans, est entre la vie et la mort. On lui explique ce qu'ils veulent tenter, car on craint pour sa vie. Il consent au traitement, signe le consentement médical. Sans trop savoir sur le coup de l'émotion. Que faire d'autre pour tenter de sauver son enfant?

Après des mois d'opérations chirurgicales suivies de traitements expérimentaux, Claudia revient peu à peu à la vie. Le combat n'est pas gagné. Elle a été pendant un bon moment dans le coma. Ses deux autres filles, Emma Rose et Arielle, sont dévastées. Et craignent pour la vie de leur sœur qui se bat à mort pour survivre. Nicola Di Iorio doit garder son sang froid, et le cap, alors que bouillonne son tempérament latin, italien, et prendre toutes les décisions sans pouvoir toujours peser le pour et le contre en tout état de cause. Le principe auquel il s'accroche avec vigueur :



Les trois merveilleuses filles de Nicola Di Iorio

maintenir sa Claudia en vie. Le reste, on y verra bien en temps et lieu.

Nicola réconforte sa fille Claudia et lui assure les meilleurs soins hospitaliers, médicaux à l'Hôpital Général de Montréal. N'arrivant pas à dormir, il passe le plus clair de son temps à proximité de sa fille. Rien ne lui échappe. Le retour à la vie est difficile, mais Claudia montre une grande persévérance et un courage qui étonne même ses médecins. Elle veut guérir, elle guérira.

A preuve, une fois sortie de l'hôpital elle est transférée à un centre de réadaptation où elle doit apprendre à se mouvoir en fauteuil roulant : elle refuse. Je marcherai, affirme-t-elle. Et elle marchera.

Nicola Di Iorio a raconté les péripéties de cette quasi miraculeuse «guérison» de Claudia, lors du dîner-bénéfice de La Fondation NeuroTrauma, mise sur pied par une avocate, Me Marie Robert qui a elle-même subi un traumatisme crânien à la suite d'un accident de voiture grave il y aura bientôt 10 ans, où il a accepté de présider la levée de fonds annuelle, laquelle en passant a été au-delà de toutes espérances en 2011.

Cool taxi

Avec les pères des deux autres jeunes filles impliquées dans le même accident de voiture, Me Di Iorio a lancé les coupons «Cool taxi» qui permettent de se procurer des coupons de taxi prépayés destinés aux adolescents afin d'assurer leur retour sécuritaire à la maison. Dès le lancement en 2010, les ventes ont grimpées en flèche. Elles

dépassent maintenant les 2 millions \$ et vont en progressant. Ce système de paiement de courses en taxi sous forme de coupon de 5 \$ ou 10\$ est aussi utilisé par diverses sociétés et compagnies qui l'offrent à leur personnel ou leur clientèle.

Le ministère des Transports du Québec qui avait d'abord versé une subvention discrète, est revenu à la charge devant le succès du projet en annonçant un montant de 250,000 \$ pour assurer le succès de ce mouvement qui suscite déjà l'intérêt ailleurs en Amérique du Nord et en Europe. Pour son implication communautaire inédite, il recevra le «Prix Excellence Pro Bono 2011» lors d'un dîner le mardi, 11 octobre 2011 au restaurant La Coupole de l'hôtel Le Crystal de Montréal.

Me Nicolas Di Iorio, accompagnait récemment le premier ministre du Québec Jean Charest au sein de la mission québécoise en Chine. Me Charest fut d'ailleurs son confrère de classe à Sherbrooke.

Au cours de ses études de maîtrise à l'Université Columbia de New York, Nicola Di Iorio se frottait régulièrement à un autre confrère de classe, un certain Barry (Barack) Obama.

L'année 2011, aura été aussi riche en reconnaissance publique de la part de ses consoeurs et confrères avocats d'origine italienne qui l'ont désigné «Avocat Italo-Canadien de l'Année» par l'Association des Juristes Italo-Canadiens du Québec.

Impliqué dans la communauté italienne, il participe à la fondation du Centre Leonardo Da Vinci qui connaît un succès retentissant en ayant sous



Me Di Iorio a fait la une d'un magazine italien de Montréal

un même toit théâtre, centre de congrès, galerie d'art, centre sportif et communautaire. Il collabore à d'autres organismes voués à la promotion de la culture italienne de Montréal, du Québec et du Canada. Nicola Di Iorio n'oubliera jamais ce que furent les débuts de sa famille nouvellement arrivée à Montréal. Il balbutiait lui-même le français à l'école primaire d'Auteuil (Laval) après être déménagée du quartier Parc Extension où beaucoup d'immigrants sont tour à tour passés avant de se fixer ailleurs comme une sorte d'Ellis Island, de Montréal, dit-il.

Sa mère si courageuse et vaillante qui ne connaissait pas le français mais quelques expressions du travail en anglais s'informant des résultats scolaires de son fils Nicola, demandait toujours à l'institutrice lors de la remise des bulletins mensuels : «Madam, good or no good ?»

Parlant de la culture italienne qu'il met sur un piédestal, et en rappelant que l'histoire souvent chaotique, voire violente de son Italie d'origine, Nicola Di Iorio, qui manie l'ironie en maître rappelle que pendant que les Suisses développaient la démocratie dans la quiétude de leur façon de vivre, l'Italie, elle, avec ses tares historiques, léguait au monde des artistes tels Michel-Ange, Léonard Da Vinci tout en proposant la Renaissance alors que les Suisses nous donnaient «l'horloge à coucou» !



Sur la gauche (derrière Me Di Iorio), il s'agit de François Rozon et à droite, Michel Méthot, les pères des trois jeunes femmes blessées dans cet accident de voiture.. Photo Journal de Montréal

Mine de rien, il file son chemin tout en enseignant toujours à l'université ainsi qu'à l'École de formation professionnelle du Barreau du Québec où il est responsable de l'ouvrage Droit du travail, de la Collection du droit.

Comme il l'a déclaré publiquement, il a réalisé le rêve de sa vie à 70% : il a toujours voulu être avocat et professeur. Celui de devenir chanteur comme nombre d'Italiens devra, à la suggestion de ses filles, attendre encore quelques siècles car sa voix ne semble pas encore à point.



- Enquêtes, litiges, arbitrages
- Évaluation d'entreprise
- Support aux transactions
- Redressement d'entreprise
- Analyses économiques et financières

ACCURACY QUÉBEC
Tél. : 418-780-1956

ACCURACY MONTRÉAL
Tél. : 514-333-0633

www.accuracy.com

Accuracy s'installe à Montréal et Québec



Guylaine Leclerc



Manon Roy



François Filion

Paris | Madrid | Amsterdam | Milan | Francfort | Bruxelles | Londres | Munich | Québec | Montréal

Retour de Pierre-Denis Leroux au sein du groupe de droit immobilier de Blakes

Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l. (Blakes), l'un des cabinets d'avocats de premier plan du Canada, a annoncé aujourd'hui que Pierre-Denis Leroux réintègre le groupe de droit immobilier du cabinet à titre d'associé au bureau de Montréal.

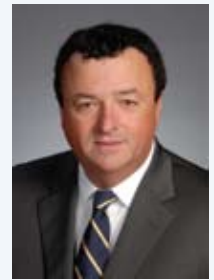
« Nous sommes très heureux que Pierre-Denis revienne chez Blakes », a déclaré Brock Gibson, président du conseil du cabinet. « Pierre-Denis est un avocat de premier plan en droit immobilier et il compte de nombreuses relations dans le monde des affaires au Québec. Nous l'accueillons avec joie au cabinet. »

Me Leroux pratique le droit commercial, mettant l'accent sur les acquisitions et les aliénations de biens immobiliers, le financement structuré, le financement garanti et la titrisation, y compris le financement de projets, le financement immobilier et hypothécaire ainsi que la réalisation de sûretés et le refinancement de la dette. Il a à son actif des opérations qui comptent parmi les plus complexes au Canada dans ces domaines.

Me Leroux prodigue des conseils en matière de financement structuré comportant l'émission de titres d'emprunt ou de papier commercial adossés à des biens immobiliers et à diverses catégories d'actifs. Il a été l'un des pionniers dans ce domaine au Canada, et son expertise à cet égard est largement reconnue. Il a également participé à titre de conseiller juridique principal à des projets d'infrastructure et de partenariat public-privé, représentant des consortiums et des donneurs d'ouvrage.

Me Leroux est membre de l'Association du Barreau canadien et agit souvent à titre de conférencier invité au Québec et ailleurs. Son nom figure dans plusieurs éditions des répertoires et guides des principaux avocats et grands cabinets d'avocats du Canada, dont World's Leading Real Estate Lawyers, The Canadian Legal Expert Directory, PLC Which Lawyer?, Who's Who Legal, Chambers Global et Best Lawyers. Me Leroux est membre de l'organisme The Counselors of Real Estate (CRE).

« Pierre-Denis Leroux possède une vaste expérience du droit immobilier. Cet avocat chevronné vient renforcer notre groupe de pratique dans ce domaine qui est déjà l'un des meilleurs du Canada », dit Robert Torralbo, l'associé administrateur du bureau de Montréal



Pierre-Denis Leroux

Je suis effectivement très heureux d'avoir réintégré l'équipe Blakes, plus particulièrement le groupe de droit immobilier du cabinet à titre d'associé au bureau de Montréal. Ma réflexion remonte au printemps dernier, et je vois mon retour chez Blakes comme une occasion de relever de nouveaux défis.

Je suis heureux d'apporter à Blakes plus de 30 ans de pratique dans le domaine de l'immobilier, sachant que notre groupe de pratique dans ce domaine qui est l'un des meilleurs du Canada.

Je suis fier de faire partie d'un cabinet qui récolte de nombreux honneurs, par exemple, les titres de « cabinet d'avocats canadien de l'année » par Who's Who Legal 2011 et « cabinet d'avocats de l'année pour le Canada » par PLC Which Lawyer? Awards 2010. Mes compétences en immobilier sont d'ailleurs reconnues par l'un et l'autre de ces organismes.

Je suis surtout heureux de participer à des opérations de toutes tailles et de tous les niveaux de complexité, tout en travaillant en étroite collaboration avec les clients, dans le but de les aider à réaliser leurs objectifs d'affaires.

Le pont Champlain selon l'Ordre des ingénieurs

Nous vous invitons à prendre connaissance de la lettre publique de Mme Maud Cohen, ing., présidente de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

On parle beaucoup, dans le cadre de l'actuelle campagne électorale fédérale, du remplacement du pont Champlain. Un investissement de plusieurs milliards de dollars dans une infrastructure publique constitue assurément une promesse électorale alléchante. Normal, me diriez-vous ? Non ! Il n'est absolument pas normal que le remplacement de cet ouvrage essentiel soit devenu un enjeu électoral.

Avant d'élire un parti, nous élisons un gouvernement, un gestionnaire public dont on attend qu'il soit compétent et responsable. Or, n'importe quel gestionnaire compétent et responsable peut conclure, à partir des rapports qui lui sont faits, que l'ouvrage actuel est en fin de vie. Son remplacement ne constitue pas un choix, comme la construction d'un complexe sportif ou d'une nouvelle route, mais une nécessité indiscutable et incontournable. Tout gouvernement responsable doit s'engager à reconstruire le pont Champlain. Point à la ligne.

Un ouvrage dégradé

Le pont Champlain est le plus achalandé au Canada. C'est un ouvrage essentiel, non seulement pour la grande région de Montréal, mais aussi pour le Canada. C'est le principal lien routier vers les provinces maritimes, ainsi qu'un axe stratégique vers l'est des États-Unis. Le trafic lourd et surtout l'utilisation massive de sels de déglacage l'ont prématuré-

ment dégradé, au point qu'il est impossible de le réhabiliter de manière durable. Dès lors, comme il est hors de question que ce lien soit interrompu, il faut le reconstruire en assurant la continuité du service.

Le gestionnaire du pont, la Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain incorporée, assure être en mesure de maintenir l'ouvrage en condition sécuritaire pour encore dix années et applique un programme d'intervention et d'entretien ainsi que des sommes importantes à cet effet. L'Ordre des ingénieurs du Québec est convaincu que la Société assume très sérieusement son rôle et qu'elle n'hésitera pas à interrompre la circulation en cas de doute.

Le temps presse

Nous avons donc dix années devant nous, au terme desquelles le nouveau pont devra être pleinement opérationnel. Dix années qui ne seront pas de trop pour définir le projet, faire les choix de transport collectif entre la Rive-Sud et le Grand Montréal, s'entendre sur le financement, concevoir l'ouvrage, aller en appel d'offres et le construire tout en modifiant les approches routières et les liens de transport collectif, pour finalement mettre le nouvel ouvrage en service avant de démolir le pont actuel.

Dix années, c'est un délai que nous ferions bien de prendre très au sérieux. L'échangeur Turcot, sur lequel nous devons limiter la circulation pour une durée indéterminée, nous montre ce qui peut survenir quand on veut prolonger trop longtemps la vie d'un ouvrage vieillissant. Les risques liés à la sécurité sont bien contrôlés. Par contre, le coût économique associé à la

Volume 19, numéro 9

LE MONDE JURIDIQUE

642, rue Pierre-Traut
 Montréal, (Québec)
 H1L 4Y5
 (514) 353-3549

Courriel : agmonde@videotron.ca
 Internet : www.avocat.qc.ca/lemondejuridique/
 Facebook : Magazine Le Monde Juridique

Rédacteur en chef

André Gagnon, B. A., LL. L.

Adjointe à la rédaction

Jeanne d'Arc Tissot

Saisie de textes

Louis-Benjamin Gagnon

Publicité

642, rue Pierre-Traut
 Montréal, (Québec) H1L 4Y5
 Tél.: (514) 353-3549

Tirage et distribution

Zacharie Gagnon

Abonnement:

Mme Jeanne D'Arc Tissot
 Téléphone: (514) 353-3549

Infographie

Image-innée

Photographie

Alain Michon
Photos Pro-Multi+ inc.

Le Monde Juridique est publié par
 Le Monde Juridique Inc.

Président et Éditeur: André Gagnon

La revue Le Monde Juridique paraît dix fois l'an.
 L'abonnement est de 40 \$ par année.

(On peut aussi se la procurer à la librairie
 Wilson et Lafleur).

Le magazine Le Monde Juridique est indexé dans
 Canadian Advertising Rates and Data (Card).

COPYRIGHT 2011 - LE MONDE JURIDIQUE.

*La reproduction totale ou partielle des articles est
 formellement interdite sous peine de poursuite.*

Parcours d'un bon père de famille préoccupé par la sécurité des adolescents <i>Par André Gagnon</i>	3
Retour de Pierre-Denis Leroux au sein du groupe de droit immobilier de Blakes.....	6
Le pont Champlain selon l'Ordre des ingénieurs.....	7
Fusion Nicholl Paskell-Mede avec Clyde & Co de Londres.....	10
blue HF offre désormais des conseils en droit américain des valeurs mobilières et du capital d'investissement pour les PME québécoises	11
Les priorités de la nouvelle présidente de l'ABC, Trinda L. Ernst, c.r., de Kentville (Nouvelle-Écosse).....	12
Bonnes Tables de Montréal <i>Par Claire Vuitton</i>	15
Me Michel Solis lauréat d'un prestigieux prix international.....	16
Kaufman Laramée lance une pratique en droit de l'immigration.....	18
Blakes célèbre ses 10 ans à Montréal avec brio au Belvédère.....	20
Employment law alliance adds two canadian law firms.....	21
Martin Wickliff, Jr., follows in his dad's footsteps.....	22
Langlois Kronström Desjardins accueille Patrick Goudreau, un nouvel associé en droit des affaires.....	23
Le ministre de la justice annonce l'identité des membres du comité de sélection de la cour suprême du Canada.....	24
Fasken Martineau embauche six stagiaires.....	25
Pro Bono Québec dévoile son conseil d'administration '11-'12.....	25
American and Canadian bar associations to sign historic agreement to promote stronger ties.....	26
Me André P. Gauthier, de Heenan Blaikie, fiscaliste réputé, décédé après un combat de cinq ans contre le cancer.....	27
Robert Torralbo de Blakes Montréal nommé administrateur du cabinet.....	29
Valorem Law Group Explains the Contradictory Relationship Between Freddie, Fannie and the Financial Firms.....	30

SténoFac Inc.

Tous les services aux portes du palais...

**Une équipe bilingue de 17 sténographes...
à la fine pointe de la technologie
à l'ère du numérique...**

***vous offre la possibilité d'obtenir vos transcriptions au jour le jour
encore plus rapidement grâce à notre système AUDI-O-NET.***

- Sténographes officiels • français, anglais, bilingue • Mémoire & Annexes • Cour d'Appel & Suprême du Canada
- Transcriptions de cassettes • Copie de cassettes • Prise de vidéo • Vidéo conférences • Dépôts par téléphone
- Salle d'interrogatoire • Délai urgent & jour le jour • format condensé/index de recherche

Recevez via Internet ou sur disquette vos transcriptions format condensé avec index de recherche.
 (Aucun logiciel nécessaire)

50 De Brésolles, Montréal (Québec) H2Y 1V5 • Un seul numéro : (514) 288-1888
Télécopieur : (514) 288-4888 • Courriel : stenofac@stenographe.com • Internet : www.stenofac@stenographe.com

fermeture partielle d'un ouvrage stratégique risque d'être très élevé.

Dix années, c'est d'autant plus court qu'un nombre record d'intervenants doivent s'entendre : trois niveaux de gouvernement, incluant plusieurs municipalités de Montréal et de la Rive-Sud, sans compter une pléthore d'autres organismes. L'interminable saga du CHUM nous montre bien qu'un processus de décision public peut sérieusement s'enliser. Un écueil que nous devons absolument éviter.

Il faut dès maintenant que les deux niveaux supérieurs de gouvernements fassent preuve de leadership, s'entendent et rassemblent les participants avec cet objectif incontournable : un nouvel ouvrage opérationnel dans dix années. À cet effet, la création d'un bureau de projet par le gouvernement du Québec est un premier pas dans la bonne direction.

Faire des choix durables

Le triste sort de l'ouvrage actuel, bon pour la casse après seulement cinquante ans de service, donne sérieusement à réfléchir. L'ouvrage est impossible à réparer, une erreur qu'il nous faut à tout prix éviter de refaire. Il faut tabler sur une durée de vie largement supérieure à un siècle, au demeurant courante pour un tel ouvrage, et le concevoir pour qu'il puisse être réhabilité en cours d'utilisation.

Mais la notion de durabilité prend ici une signification beaucoup plus large. Faire des choix durables, cela signifie également concevoir l'ouvrage en fonction d'une vision évolutive du transport des personnes et des marchandises, une vision qui intègre d'emblée le transport collectif. Une vision qui doit être établie et partagée par tous les acteurs présents.

Au-delà d'un défi technique, le remplacement du pont Champlain s'annonce d'abord comme un défi social et logistique. Un défi à notre mesure, mais qu'il faut relever dès maintenant en étant bien conscients que le temps nous est compté.

AVEC BEAUCOUP D'IMPACT

Les entreprises et leurs conseillers travaillent de concert avec les consultants de Navigant afin de bénéficier **des conseils d'experts** pour une **meilleure compréhension** des affaires de **litiges et d'enquêtes**. Le but: **répondre aux besoins** avec succès.



Navigant Conseil LJ Inc.

Montréal: 514.798.5874

Québec: 418.780.5874

Ottawa: 613.230.4500

Toronto: 416.777.2440

NAVIGANT

www.navigant.com

LITIGES & ENQUÊTES • FINANCE & ÉCONOMIE • CONSEILS FINANCIERS • CONSEILS EN GESTION

©2011 Navigant Consulting, Inc.

Fusion NichollPaskell-Mede avec Clyde & Co de Londres

Nicholl Paskell-Mede (NPM), une importante firme canadienne spécialisée en assurances est heureuse d'annoncer qu'elle unira ses forces à celles de Clyde & Co, un cabinet juridique réputé établi au Royaume-Uni. À la suite de la fusion, l'équipe de 40 professionnels de NPM, établie à Montréal et à Toronto, dont 15 associés, fera partie d'un réseau mondial qui comprend actuellement 24 bureaux et 1 400 employés à travers le monde. La fusion entrera en vigueur le 1er septembre 2011. NPM adoptera la bannière Clyde & Co ainsi que sa signature.

« NPM a été fondée sur le principe de fournir à ses clients des services spécialisés et taillés sur mesure en droit des assurances. Devenir membre d'un leader mondial de la pratique juridique en assurances nous aidera à encore mieux servir nos clients » a déclaré Carolena Gordon, associée de NPM. « L'approche aux services offerts à notre clientèle demeurera la même, les clients de NPM bénéficieront d'un plus large éventail de talents, d'expertise et d'expérience associés à un cabinet juridique œuvrant à l'échelle mondiale », a ajouté Me Gordon.

« Grâce à cette entente, les clients de NPM auront dorénavant accès à l'expertise d'un cabinet jouissant d'une réputation mondiale en matière d'assurance et d'un réseau à l'échelle internationale. Ainsi, nous serons en mesure d'offrir une gamme étoffée de services à nos clients actuels et futurs, nous assurant d'une présence solide au pays. » a précisé Karen Earl, associée directrice de NPM au bureau de Toronto.

L'associé et membre du conseil d'administration de Clyde & Co, James Burns a dit pour sa part : « Le Canada offre un marché extrêmement attrayant qui s'appuie sur une économie robuste et diversifiée. Le marché de l'assurance au Canada ne cesse de se développer et le marché de l'assurance britannique accroît sa présence au Canada. En tant que cabinet juridique canadien de premier plan en as-

surances œuvrant notamment pour les Lloyd's de Londres, il est tout à fait naturel que NPM s'allie à Clyde & Co. Nous sommes enchantés que Montréal et Toronto fassent maintenant partie intégrante de notre réseau international et ce, conformément à notre stratégie d'offrir une gamme de services complets à nos clients dans nos secteurs et sites stratégiques clés. »

« Voilà un développement stimulant pour nos clients et notre équipe. La fusion met en évidence la position de NPM comme cabinet juridique canadien de premier plan en assurances », a conclu Jo-Anne Demers, présidente de NPM.

Entente entre les barreaux de Montréal et de Shanghai

Le Barreau de Montréal est fier d'annoncer qu'une entente de collaboration a été signée aujourd'hui avec le Barreau de Shanghai en présence du Premier ministre du Québec, M. Jean Charest, dans le cadre de sa visite officielle à Shanghai.

L'entente, négociée depuis 2009 et concrétisée formellement dans le cadre de la Mission du Québec en Chine, vise principalement les échanges et le partage de connaissances en droit commercial et en droit des affaires au Québec et en Chine afin de permettre aux avocats montréalais et shanghaiens de mieux conseiller leurs clients sur les possibilités d'affaires dans les deux pays.

Ce sont Mes Stephen G. Schenke, ancien bâtonnier, et Hugues Langlais, président du comité sur le rayonnement international, qui ont représenté le Barreau de Montréal dans le cadre de cette entente, alors que Messieurs Sheng Leiming, et Guan Jianjun, respectivement président et vice-président du Barreau de Shanghai, y ont représenté le Barreau de Shanghai.

blue HF offre désormais des conseils en droit américain des valeurs mobilières et du capital d'investissement pour les PME québécoises

blue HF, firme boutique spécialisée en droit des affaires située à Montréal, est heureuse d'annoncer que Gil Michel-Garcia s'est joint au cabinet à titre d'associé en charge des dossiers transfrontaliers Canada/États-Unis et de valeurs mobilières américaines.

La pratique de Gil Michel-Garcia se concentre sur les transactions transfrontalières en matière de valeurs mobilières, de capital d'investissement et de capital de risque. Il possède une vaste expérience auprès de compagnies canadiennes et de compagnies situées dans des marchés émergents, ainsi qu'auprès d'investisseurs dans le cadre de financements privés (équité ou dette), de capital d'investissement et de capital de risque. Gil est trilingue espagnol-français-anglais et parle le portugais et l'italien.

« Gil est un professionnel expérimenté qui va renforcer le leadership de la firme en matière de capital de risque en offrant à nos clients des compétences en droit américain. Avec l'arrivée de Gil, blue HF se positionne de manière unique à Montréal en matière de capital d'investissement, en desservant tant les investisseurs que les compagnies depuis leur phase de démarrage jusqu'à leur financement ou leur vente aux États-Unis » a indiqué Frédéric Dionne, associé directeur et fondateur de blue HF.

« L'intérêt des américains relativement aux compagnies québécoises en technologie, éco-technologies et sciences de la vie a augmenté de manière significative ces dernières années. Malheureusement, les compagnies québécoises dans ces domaines n'ont généralement pas accès à des

professionnels expérimentés de droit américain à des taux abordables, notamment lorsqu'elles participent à des financements de moins de 10 millions de dollars. Nous pensons qu'il y a un véritable besoin dans le marché que blue HF peut combler en fournissant des conseils juridiques dans les deux systèmes de droit, canadien et américain, pour des PME qui cherchent à se financer, en équité ou en dette. Je suis très fier et enthousiaste de rejoindre l'équipe de blue HF et de pouvoir aider nos clients à conclure leur transaction de financement ou de sortie aux États-Unis » a indiqué Gil Michel-Garcia.



Me Gil Michel Garcia

Ateliers de la justice

Juristes recherchés!

L'éducation juridique des jeunes vous tient à cœur?

Partagez votre passion pour la justice avec des élèves du secondaire!

Devenez conférencier bénévole!

éducaloi

Manifestez votre intérêt!
www.educaloi.qc.ca/ateliers_justice

Prix Excellence Le Monde Juridique

Vous êtes cordialement convié(e) à la soirée des Prix Excellence 2011 du magazine Le Monde Juridique qui aura lieu le mardi, 11 octobre 2011 à compter de 18 heures (cocktail) au restaurant La Coupole de l'hôtel Crystal de Montréal. Quelques avocats réputés recevront l'hommage de leurs pairs pour souligner leur travail exceptionnel au service de la communauté et de leur profession.

Me Nicola Dilorio, associé chez Heenan Blaikie, recevra le Prix Excellence Pro Bono 2011 pour son implication dans un projet avec deux autres pères de famille éprouvés lors d'un terrible accident de voiture survenu à leur fille respectives, causant un traumatisme crânien et des blessures corporelles très graves. Transformant sa douleur en action positive pour éviter la répétition de ce genre d'accident à d'autres jeunes gens, «cool taxi», un organisme communautaire dédié au transport par taxi est né. Ce mouvement a pris une ampleur insoupçonnée à Montréal et suscite un intérêt ailleurs en Amérique du Nord de la part de certaines villes qui ont demandé de l'information afin d'étudier cette idée pour la reprendre si possible à leur compte.

Me Guy Pratte, associé du cabinet Borden Ladner Gervais à Montréal et à Ottawa, et président du conseil national de BLG, a lancé l'idée et travaille au développement d'une pratique pro bono au Québec reprise par le Barreau du Québec, issue des cabinets d'avocats de pratique privée. Pratiquant lui-même ce qu'il prêche avec son propre cabinet, il a assumé pro bono la défense de justiciables jusqu'en Cour suprême du Canada.

L'équipe de litige pilotée par Me Gary Morrison de Heenan Blaikie qui a reçu mandat de l'Autorité des Marchés Financiers (A.M.F.) a réussi à obtenir un règlement équitable pour de très nombreux épargnants floués mettant fin ainsi à des années de litige dans l'Affaire Norbourg. Cela mérite d'être soulignée publiquement lors de ce dîner-hommage.

Me Lise Saintonge-Poitevin, éditrice du Code civil du Québec chez Wilson & Lafleur pendant 53 ans, recevra le Prix Excellence, Législation civile.

Le prix du billet est de 300 \$ (taxes incluses); une table de dix (10) personnes coûte 3000 \$. Les places étant limitées, veuillez réserver dans les meilleurs délais. Prière de transmettre votre chèque payable à l'ordre de «Le Monde Juridique Inc. (Dîner)» au 642, rue Pierre-Tétreault, Montréal (Québec) H1L 4Y5; au téléphone 514-353-3549, courriel «agmonde@videotron.ca »

L'Éditeur,
André Gagnon

Les priorités Trinda L. Ernst

Trinda L. Ernst, c.r., de Kentville (Nouvelle-Écosse) deviendra présidente nationale de l'Association du Barreau canadien (ABC) le 16 août. La passation des pouvoirs entre le président sortant, Me Rod Snow, de Whitehorse (Yukon), et Me Ernst aura lieu lorsque la chaîne cérémoniale qui est symbole de la présidence, sera remise à cette dernière, au cours du déjeuner de clôture de la Conférence juridique canadienne de l'ABC.

Dans son accession à la présidence, Me Ernst assume un engagement à trois volets : encourager le développement des qualités de dirigeants chez les avocats et avocates; favoriser le bénévolat au sein de l'ABC et de la communauté; et appuyer les initiatives au nom de la profession.

« Je tiens à aider les avocats et les avocates à développer leurs qualités de dirigeants, non seulement au moyen de notre florissante série de séances de développement professionnel « Maîtres en pratique », mais également au moyen d'initiatives comme notre projet « Trouvaille RARE » qui souligne les succès qu'enregistrent les juristes sur le plan de la diversité; le programme de mentorat que mène notre Association canadienne des conseillers et conseillères juridiques d'entreprises auprès de ceux et de celles qui ont récemment accédé à la profession; ainsi que notre atelier annuel sur la gestion des cabinets juridiques, qui présente les meilleures pratiques pour associés directeurs. »

Me Ernst reconnaît également l'importance du Centre de ressources pour l'équilibre entre le travail et la vie personnelle, qui a été lancé par les Jeunes avocats et avocates de l'ABC. Ce Centre de ressources propose plus de 350 liens menant à des articles de journaux et de revues juridiques ou autres, ainsi qu'à d'autres publications en ligne, qui examinent les causes et les effets de cette recherche d'équilibre à laquelle se vouent de nombreux membres de l'ABC.

de la nouvelle présidente de l'ABC, st, c.r., de Kentville (Nouvelle-Ecosse)

Bénévole dévouée et active, Me Ernst privilégiera la participation bénévole des membres aux activités de l'ABC. « Le bénévolat est une composante importante de la culture juridique. Nous ne sommes pas simplement des bénévoles au sein de l'ABC et de la profession juridique. Nous le sommes également au sein des communautés que nous habitons, et notre travail sert les intérêts de ces communautés. »

Me Ernst prévoit également faire le nécessaire afin que l'ABC puisse développer davantage les initiatives qu'elle mène au nom de toute la profession juridique. « Nous poursuivons toujours notre travail au nom de la profession sur des questions telles que le privilège du secret professionnel entre l'avocat et son client, le blanchiment d'argent et les conflits d'intérêts. »

L'an dernier, l'ABC a présenté 80 mémoires au gouvernement fédéral. « Nos membres mettent leurs connaissances pratiques du fonctionnement de nos lois au service de l'ABC, et les analyses menées par nos experts ont toujours bien servi nos parlementaires », déclare Me Ernst.

L'égalité et la diversité sont du nombre de ses priorités essentielles. Membre du Comité sur l'égalité entre les sexes de la Division de la Nouvelle-Écosse de l'ABC de 1998 à 2002, elle a aussi fait partie du Comité permanent sur l'égalité de l'ABC nationale de 2006 à 2008.

« Au cours de l'année à venir, je prévois favoriser un climat d'ouverture à la diversité », fait-elle valoir. « Nous devons examiner les possibilités de partenariats avec d'autres groupes et associations juridiques qui représentent des minorités, afin que notre profession puisse mieux refléter le public qu'elle sert. »

Me Ernst est membre de l'ABC depuis qu'elle a commencé ses études en droit en 1980. Elle a obtenu son diplôme en droit de l'Université Dalhousie en 1983. Elle a été admise au Barreau en 1984 et a commencé à exercer le droit chez

Waterbury Newton en 1985. Le droit des testaments et des successions, le droit des aîné(e)s, le droit des sociétés et des affaires, ainsi que le droit immobilier comptent parmi ses domaines de pratique préférés.

Me Ernst a depuis longtemps participé activement aux travaux de la Division de la Nouvelle-Écosse de l'ABC, en tant que membre élue du Conseil (de 1992 à 2004, puis de nouveau de 2007 à 2009), coprésidente de la Journée du droit (de 2002 à 2004) et présidente de la Division (de 1999 à 2000). Au niveau de l'ABC nationale, elle a œuvré au sein du Forum des avocates (de 2007 à 2009) et de la Section nationale du droit des aîné(e)s (de 2007 à 2009), et a été présidente du Comité des résolutions, constitution et règlements (de 2000 à 2006), ainsi que présidente du Comité de la Journée du droit (de 2002 à 2004).

Cela fait plus de trois décennies que Me Ernst œuvre au service de sa communauté. Elle est membre en règle du Club Rotary de New Minas Sunrise, et a été secrétaire du District Rotary 7820. Ancienne présidente de la Chambre de commerce d'Eastern Kings et également ancienne présidente de la Valley Regional Hospital Foundation, elle est membre de Harmony, Incorporated depuis 1986, et membre des Guides du Canada depuis 1969.

La Conférence juridique canadienne de l'ABC se déroule au World Trade and Convention Centre de Halifax, ainsi qu'à l'hôtel Marriott Halifax Harbourfront, du 13 au 16 août. L'accès aux séances est autorisé pour les représentants des médias accrédités. Pour obtenir une accréditation, veuillez communiquer avec Hannah Bernstein.

Le Centre des médias est situé dans la Salle 201 du World Trade and Convention Centre, et le Bureau des communications est situé dans le Show Office, au Niveau 2 du World Trade and Convention Centre. Le Centre des médias et le Bureau des communications sont ouverts du vendredi 12 août, à midi, au mardi 16 août, à midi.

Bonnes Tables de Montréal

VANHORNE¹

Une bien jolie nouveauté

Par Claire Vuitton

Sur l'avenue Van Horne, entre la rue Champagneur et l'avenue Outremont, une jolie table chic et originale vient d'ouvrir ses portes pour le plus grand bonheur des habitants du quartier et autres promeneurs montréalais.

Aux commandes Sylvie Lachance - copropriétaire des lieux avec Urs Jakob, le père du mythique Hôtel Gershwin à New York - accueille dans une atmosphère chaleureuse les clients avec convivialité et raffinement. Au « piano », le chef Eloi Dion propose une cuisine moderne aux saveurs très délicates.

Ici la décoration a toute son importance. Dans une salle toute en longueur qui ne compte qu'une trentaine de couverts, une collection d'objets hétéroclites agrémentent l'espace en insufflant une ambiance et une âme particulière à ces lieux. Les murs blancs sont ornés des portes de plâtre et de miroir créées pour le pavillon de l'Iran lors de l'exposition universelle de 1967 et répondent aux assiettes en papier, signées Roy Lichtenstein. Un magnifique Totem surnommé Bill scinde la salle en deux sous le regard d'un Picasso signé Richard Bernstein, bras droit d'Andy Warhol. Le Van Horne est un vrai petit musée dédié au Pop Art !

La cuisine ouverte permet aux clients de voir la petite équipe qui réalise avec succès les délicieux plats servis.



Le chef Eloi Dion propose une cuisine de marché, qui met surtout l'accent sur les légumes et les produits de la mer. Les accords sont justes, les cuissons parfaites et les associations originales.

A la carte, le homard, pommes de terre, artichauts, salsami coppa, moutarde de café - exquis - côtoie un tartare de maquereau saumuré au gingembre, radis, cornichons aigrelette wasabi ou un serrano, mousse de foies de volaille, gelée de poires, mesclun à la rhubarbe. En plat le saumon sauvage accompagné de sa purée crème sûre est tout aussi délicieux. Les desserts sont également à la hauteur, comme le dôme de framboise mélisse fin et délicat. Chacun de ses plats est présenté avec beaucoup de raffinement, mettant en émoi les papilles au premier regard.

Une très belle adresse à découvrir !

¹ Van Horne - 1268, avenue Van Horne - Montréal - Tél.: (514) 508-0828

www.vanhornerestaurant.com

Ouvert du mardi au samedi de 17h00 à 22h30.

Ouverture à midi annoncée pour le mois de septembre.

Le restaurant Apollo¹

a une nouvelle adresse

Par Claire Vuitton

Au 1333 rue de l'université, le célèbre restaurant le Parchemin a fermé ses portes pour laisser la place au restaurant Apollo, qui investit ainsi l'ancien presbytère de la cathédrale Christ Church Cathedral. Dans ce décor enchanteur, le chef Giovanni Apollo propose une cuisine inventive ludique et raffinée à redécouvrir.

Cette belle bâtisse en pierre, construite entre 1876 et 1883 pour abriter le presbytère du Révérend Maurice Scollard Baldwin, a su s'adapter à l'évolution de l'environnement urbain. Aujourd'hui entourée par les gratte-ciel du centre ville, elle offre au restaurant Apollo un bel écrin et une très belle terrasse permettant aux clients de profiter de ce très beau jardin.

A l'intérieur le décor épuré et lumineux respecte tout à fait le style original de l'édifice, empreint d'austérité. Les murs blancs et les parois de verre s'accordent parfaitement aux fenêtres en ogive.

Sur quatre étages, l'Apollo se décline : au sous-sol une boutique gourmande ouvrira bientôt ses portes ; au premier, un bar et son espace lounge et café font face à la salle de restaurant ; au-dessus deux salles de banquet modulables et enfin au 4e étage les cuisines.

En cuisine, c'est l'inventivité qui prime. Giovanni Apollo est un passionné de gastronomie depuis sa plus tendre enfance. Élève de Paul Bocuse et des frères Troisgros, il ressent le besoin d'aller explorer d'autres façons de faire pour parfaire sa formation. Il réalise alors un véritable tour du monde culinaire où il visite plus de 22 pays. Au terme de ce voyage il choisit de s'installer au Québec, enthousiasmé par «l'ouverture d'esprit exceptionnelle des Québécois».

La cuisine moléculaire le passionne. Toujours à la recherche de nouvelles textures et de nouvelles saveurs, M. Apollo s'est même inscrit à une formation de chimie moléculaire afin de mieux comprendre les tenants et les aboutissants de toutes les actions effectuées en cuisine ! Tous les moyens sont bons pour satisfaire pleinement les papilles de ses clients et assouvir sa propre curiosité.

L'ardoise change au gré des arrivages et des créations du moment. A midi les choix sont simples. Fraîcheur et raffinement sont au rendez-vous. Le tartare de champignons, le velouté d'asperge froid ou les cannellonis au homard sont exquis et le flétan parfait. Toutes les saveurs sont savamment mariés et procurent un réel plaisir.

Le soir la formule inaugurée par le chef dans son restaurant du boulevard Saint Laurent et qui a fait sa renommée, permet au client une expérience culinaire fort intéressante : un met apprêté de trois ou quatre façons différentes est proposé. Par exemple si votre choix se porte sur la dorade, elle peut vous être servie crue, marinée ou poêlée.

Contrairement au restaurant Apollo du boulevard St-Laurent, ici pas besoin d'apporter son vin. Une jolie cave permet à tous de déguster ses plats avec un cru approprié.

Une bien jolie adresse, idéalement située, pour une table qui a déjà fait ses preuves, et une des rares terrasses de Montréal où la vue est aussi belle que les mets dégustés sont bons.

¹ Apollo - 1333, rue Université - Montréal - Tél.: (514) 274-0153
www.apolloglobe.com

Me Michel Solis lauréat d'un prestigieux prix international



Me Michel Solis

Michel Solis, avocat spécialisé en droit des TI et de la propriété intellectuelle, s'est vu attribuer le Client Choice Award 2011 dans la catégorie Droit des technologies de l'information, pour le Canada. Cette prestigieuse distinction est remise annuellement par l'International Law Office (ILO) à des avocats des quatre coins du globe offrant un service à la clientèle exemplaire et faisant preuve d'un professionnalisme de haut niveau.

L'ILO est une organisation internationale qui met en contact les avocats œuvrant en entreprise et les meilleurs cabinets et avocats œuvrant en pratique privée, et ce, dans le monde entier. Dans le cadre de cette mission, l'ILO décerne depuis 2005 des prix soulignant l'excellence et la créativité de ces deux catégories d'avocats.

La reconnaissance attribuée à Michel Solis est d'autant

plus significative puisqu'elle est tributaire du degré de satisfaction dont ont témoigné ses clients, qu'ils soient des avocats œuvrant au sein de contentieux d'entreprise ou des entrepreneurs. En effet, ce sont les avocats d'entreprise qui recommandent un avocat comme candidat au Client Choice Award. Le jury contacte ensuite des clients de l'avocat en question, avec leur permission préalable. Les commentaires recueillis par le jury auprès des clients de Michel Solis témoignent entre autres du souci du détail, du dévouement et de l'approche personnalisée dont il sait faire preuve. Les firmes sélectionnées étaient évaluées selon une liste de plusieurs critères spécifiques, notamment le réalisme des conseils dans le contexte des affaires du client, la qualité des conseils légaux et l'efficacité de la communication. Me Solis voit cette distinction comme une marque de confiance.

« Cette reconnaissance est très gratifiante parce qu'elle vient d'une source externe et anonyme. Je travaille très fort dans la main avec mes clients et je suis fier de voir que le fruit de nos efforts conjoints est apprécié », partage Michel Solis.



Comme en témoignent les nombreuses distinctions reçues, la réputation de Michel Solis dépasse largement son réseau d'affaires. À titre d'exemple, Michel Solis a été répertorié dans la liste des IAM 250 World Leading Licensing Lawyers du magazine britannique Intellectual Asset Management en 2010.

Il a aussi été recommandé 14 fois depuis 1997 dans la liste du magazine canadien Lexpert des meilleurs avocats spécialisés dans le Computer and IT Law. 13 fois sur 14, il était le seul avocat provenant d'une firme de moins de 75 professionnels et est toujours l'un des très rares avocats du secteur à pratiquer en français, en anglais et en espagnol. Cette compétence l'amène d'ailleurs souvent à travailler sur des dossiers complexes impliquant plusieurs joueurs internationaux sur un même dossier dans plusieurs pays.

Wave Goodbye to the 'Billable Hour' Chicago Attorneys Emphasize Value in a Fresh Approach to Civil Litigation

With the economy in a constant state of flux, businesses facing litigation have been forced to substantially cut their legal budgets, even though the amount of litigation they face continues to increase. As a result, corporations are focused on ensuring that the amount they are paying their law firms reflects the value of the work being performed. Valorem Law Group is providing a unique approach through alternative fee arrangements (instead of billable hour arrangements) in order to streamline costs for clients and deliver the results that they seek. Here are a few examples of how Valorem (meaning "value" in Latin) is providing value for clients:

- The "Value Adjustment Line": All invoices include a "value adjustment line" where clients can propose a different amount for any bill they believe is out of proportion with the value of the work performed.
- Skin in the Game: Valorem takes on shared risk when forming its alternative fee arrangements in order to align the interests of the firm with the goals of the client.
- The "Lean Six Sigma" Focus: Valorem aims to utilize this popular business management strategy in order to maximize efficiencies to lower the costs for clients. By strategic partnerships with document management and outsourcing firms, the client can be confident they are getting what they pay for and nothing less.

For more information on Valorem Law Groups' value-driven system or to schedule an interview with Valorem's former BigLaw attorneys, please contact me directly.

445, rue Saint-Vincent
Montréal (Québec)
H2Y 3A6
Tél. 514.842.3901
1.800.831.3901
Télec. 514.842.7148
www.delavoy.ca

Confection
DE LAVOY
depuis 1980



Service personnalisé

Toges et accessoires
vestimentaires
pour profession juridique
et magistrature

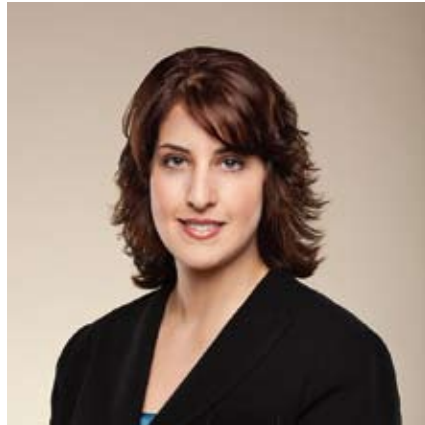
Location et vente
tuxedos et accessoires,
toges, mortiers et épitoges
pour collation des grades

Nettoyage et réparation
de vêtements
de tout genre

Kaufman Laramée lance une pratique en droit de l'immigration



STEFANIA SCORDO, B. Sc., LL.B.



JOSIE MORELLO, B.A., B.C.L., LL.B.



Anna M. Di Stasio, B. Sc., B.A., J.D.

Le cabinet d'avocats montréalais Kaufman Laramée s.e.n.c.r.l., spécialisé en droit des affaires, a annoncé l'élargissement de son offre de services par l'ajout d'un service voué au droit de l'immigration d'affaires.

Me Anna Di Stasio joint les rangs du cabinet à titre d'associée et dirigera la nouvelle équipe de professionnels qui compte trois avocates et un parajuriste spécialisés en droit de l'immigration. Le nouveau service conseillera et assistera une clientèle d'affaires diversifiée, composée autant de compagnies multinationales, de petites et moyennes entreprises que de particuliers, en vue de l'obtention de permis de travail temporaires ou du statut de résidence permanente au Canada et aux États-Unis.

« Nous sommes ravis d'accueillir Me Di Stasio et son équipe de professionnels au sein de Kaufman Laramée. Ils apportent avec eux une expertise approfondie des pratiques et procédures canadiennes et américaines en matière d'immigration d'affaires et d'immigration transfrontalière », a déclaré Richard Laramée, associé-directeur de Kaufman Laramée.

Avec près d'une décennie d'expérience en droit, Me Di Stasio a consacré l'essentiel de sa carrière à la pratique exclusive du droit de l'immigration d'affaires. Avant d'intégrer

Kaufman Laramée, elle a dirigé le service d'immigration d'un cabinet-boutique de Montréal pendant trois ans. Elle avait auparavant occupé un poste-clé au sein d'un cabinet de Toronto reconnu comme un chef de file en droit de l'immigration général. Elle a assisté des clients engagés dans une grande variété de secteurs d'activités, tels les services financiers, le divertissement, l'hydroélectricité, la transformation de produits alimentaires, les produits pharmaceutiques, les ressources naturelles et la fabrication de produits de beauté.

Anna M. Di Stasio, B. Sc., B.A., J.D.

Associée

Maître Di Stasio exerce la profession du droit depuis près de dix ans. Sa pratique s'est concentrée presque exclusivement dans le domaine du droit de l'immigration d'affaires canadien et américain. Avant de se joindre au cabinet Kaufman Laramée, elle a dirigé pendant trois ans le service juridique d'immigration d'affaires d'un cabinet boutique montréalais spécialisé en droit de l'immigration, et ce, après en avoir fait autant pour un prestigieux cabinet de droit de l'immigration à Toronto pendant cinq ans. Maître Di Stasio cumule une impressionnante feuille de route en tant que conseillère auprès d'une clientèle provenant de secteurs d'activité variés, notamment les services financiers, le divertissement, l'hydroélectricité, la transformation des aliments et boissons, les produits

pharmaceutiques, les ressources naturelles et les produits cosmétiques.

Maître Di Stasio enrichira le cabinet de son savoir-faire rigoureux et de fine pointe en matière de droit, de pratiques et de procédures canadiennes et américaines dans les domaines de l'immigration d'affaires et de la migration transfrontalière. À titre d'associée du cabinet, elle mettra à profit sa vaste expertise pour prêter assistance aux entreprises clientes et à leurs travailleurs étrangers sur les questions touchant l'obtention d'autorisations d'emploi temporaire et du statut de résident permanent à titre de travailleur tant au Canada qu'aux États-Unis.

Diplômée des universités McGill et de Toronto, Maître Di Stasio est récipiendaire du Gordon Cressy Student Leadership Award, du prix Laskin et du prix James McGill.

Maître Di Stasio est membre du Barreau du Haut-Canada (2002) et du Barreau du Québec (permis juridique) (2009). Elle est également membre de l'American Immigration Lawyers' Association (AILA), de l'Association du Barreau canadien (ABC) et du Canadian Employee Relocation Council (CERC). Elle parle couramment le français, l'anglais, l'italien et l'espagnol.

JOSIE MORELLO, B.A., B.C.L., LL.B.

Avocate

Maître Morello exerce le droit depuis plus de cinq ans. Avant de se joindre à l'équipe de Kaufman Laramée, elle a travaillé au sein de grands cabinets d'avocats spécialisés en droit des affaires, puis chez Brunet Avocats, un cabinet-boutique montréalais voué au droit de l'immigration d'affaires. Maître Morello se spécialise en droit canadien et américain de l'immigration d'affaires, concentrant davantage sa pratique sur les questions touchant les permis de travail pour répondre aux besoins d'immigration des particuliers et des entreprises.

Maître Morello est à la fois détentrice d'un baccalauréat en psychologie et de baccalauréats en droit civil et en common law de l'Université McGill (avec distinction). Elle est récipiendaire de la bourse d'études James McGill.

Maître Morello est membre du Barreau du Haut-Canada (2002), du Barreau du Québec (2008), du New York State Bar (2007) ainsi que de la Law Society of Alberta (2007). De plus, elle est membre de l'Association québécoise des avocats et avocates en droit de l'immigration (AQAADI), de l'American Immigration Lawyers' Association (AILA) et

de l'Association du Jeune Barreau de Montréal. Elle parle couramment le français, l'anglais et l'italien.

STEFANIA SCORDO, B. Sc., LL.B.

Avocate

Maître Scordo excelle en tant que spécialiste du droit canadien de l'immigration, dont la pratique se concentre principalement sur l'obtention des permis de travail et du statut de résident permanent de travailleurs qualifiés tant pour le Québec que pour le reste du Canada.

Maître Scordo a obtenu son baccalauréat en droit de l'Université de Montréal en 2010. Au cours de ses études de droit, elle a agi comme auxiliaire juridique auprès de l'honorable juge Ronald Schachter de la Cour municipale de Montréal. Elle est également bachelière en physiologie de la Faculté des sciences de l'Université McGill depuis 2007.

Admise au Barreau du Québec en 2011, Maître Scordo est également membre de l'Association québécoise des avocats et avocates en droit de l'immigration (AQAADI), de l'Association du Jeune Barreau de Montréal et de l'Association canadienne italienne des juristes du Québec (ACIJQ). Elle parle couramment le français, l'anglais et l'italien.

—
M^e Luc Carbonneau
—
AVOCAT
—

1200, boul. Chomedey
Bureau 725
Laval (Québec)
H7V 3Z3

Téléphone : (450) 973-6050
Télécopieur : (450) 973-1006
Cellulaire : (514) 592-2965

Blakes célèbre ses 10 ans à Montréal avec brio au Belvédère



Le célèbre pianiste de jazz Oliver Jones, une icône de Montréal.



De gauche à droite. Brock Gibson, président du conseil de Blakes, Norm Sabil, associé-directeur sortant de Blakes Montréal, André Gagnon du Monde Juridique, Robert Torralbo, qui reprend le collier de Norm, et Robert Granastein, «managing partner national de Blake, Cassels Et Graydon LLP

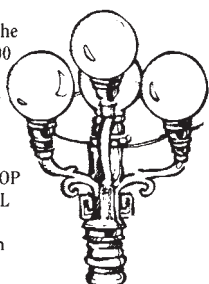
Blakes a célébré ses 10 ans à Montréal lors d'un cocktail dînatoire au Belvédère du Vieux-Port avec l'icône montréalais, le pianiste de jazz de réputation internationale Oliver Jones, à l'intention de sa clientèle qui a même pu y rencontrer Gilles Vignault et Yvon Deschamps, deux autres icônes de chez nous.

Le Mas des OLIVIERS

Ouvert
le dimanche
de 18 h 00
à
22 h 30

1216 BISHOP
MONTREAL

Réservation
861-6733



Le renommé chef Giovanni Apollo, dont le restaurant Apollo est voisin du cabinet Blakes de la rue de Maisonneuve ouest, avait préparé 10,000 bouchées pour l'occasion !

Le nouvel associé-directeur de Blakes, Me Robert Torralbo, a salué les 10 ans d'efforts de son prédécesseur, Me Norm Sabil qui a lancé l'opération dès le départ en 2001. Le cabinet avec ses 72 avocats bien comptés, occupe le 15^e rang des firmes d'avocats de Montréal, selon le nouveau leader du groupe montréalais ! Le CEO national de Blakes et un autre leader étaient sur place (voir photo avec l'éditeur du Monde Juridique, André Gagnon) pour constater l'évolution et rencontrer la clientèle développée au cours de cette décennie.

Outre les Torralbo, Sabil, Yvon Martineau, Réal Forest, le plaideur de grande réputation, ainsi que des dizaines de spécialistes du droit des affaires et du litige, étaient au rendez-vous. On pouvait y croiser Mme Liliane Colpron de Première Moisson, l'Ombudswoman, Me Chantal Perreault, parmi la centaine et plus d'invités. Même Stephen Leopold, président du conseil d'Avison Young Québec, courtier immobilier agréé, faisait partie des nombreux invités de marque du cabinet qui a connu une croissance soutenue depuis 10 ans laquelle coïncidait incidemment avec le retour au bercail de Me Pierre-Denis Leroux, le grand spécialiste du financement immobilier, ex- associé de McCarthy Tétraut à Montréal.

Employment law alliance adds two canadian law firms

The Employment Law Alliance (ELA) has selected two leading Canadian law firms – Montreal-based Lavery, de Billy LLP and Toronto-based Sherrard Kuzz LLP – as new member firms.

"After significant due diligence, we believe we've identified the finest and most accomplished firms in these two critical regions, and they have agreed to join our growing roster of outstanding member firms around the globe," said Stephen J. Hirschfeld, CEO of the ELA. "Our commitment to high-quality global labor and employment services is further cemented with these two additions in Canada."

Lavery is a full service law firm with offices in Montreal and Quebec City. With more than 175 attorneys, it is one of Quebec's largest law firms. More specifically, the firm's Labour, Employment and Immigration Law practice group comprises 30 seasoned lawyers who have earned accolades in the legal and business communities for their depth of experience and diversified expertise. It is recommended by the Canadian Legal Lexpert Directory.

Sherrard Kuzz is a 22-attorney labor and employment firm based in Toronto. The firm is growing rapidly and represents both small and large employers in a diverse array of

industries including retail, health care, construction and transportation.

The ELA offers in-house counsel and human resource executives comprehensive legal guidance in every Canadian province, U.S. state and in most areas of the world. Its Global Employer Handbook allows free, 24/7 access to updated legal reference materials and information. The ELA also serves as a resource for trends and issues in employment law and is currently serving as a "Global Partner" with the World Bank for a publication regarding women's ability globally to secure employment and start businesses.

Pierre Bruneau se souvient



«Le journaliste Pierre Bruneau, chef d'antenne à TVA, est venu saluer la petite Marie-Thais Gagnon et sa famille à l'hôpital Ste-Justine où un pavillon porte le nom de son fils bien-aimé, Charles, décédé des suites d'une leucémie il y a quelques années. On aperçoit de g. à droite sur la photo, Benjamin Gagnon, père de Marie-Thais, 2 ans, fils de l'éditeur du Monde Juridique, son épouse Elise, et le «coureur-cycliste» Pierre Bruneau en quête d'une autre levée de fonds pour aider la recherche contre cette terrible maladie.

Levée de fonds Unis pour Marie-Thaïs !



Marie-Thaïs Gagnon, 19 mois, atteinte de leucémie

Contribuer à la levée de fonds « Unis pour Marie-Thaïs ! » et permettez-lui de continuer son combat auprès de ses parents.

Fille d'Élise Sansoucy et de Benjamin Gagnon, **Marie-Thaïs Gagnon** est âgée de 19 mois et se bat actuellement pour sa vie. Elle a été diagnostiquée de la leucémie dès l'âge de 6 mois et a subi une rechute le 8 avril dernier. Affrontant ce cancer avec une énergie sans borne, **Marie-Thaïs** est tout de même remplie de joie et possède un sourire contagieux. Des proches ont mis sur pied cette levée de fonds pour aider la famille de **Marie-Thaïs** à subvenir à ses besoins ; ses parents devant s'absenter de leur travail respectif. Nous vous invitons à adhérer à cette cause pour l'aider dans cette dure épreuve.

Votre don fera une vraie différence. Du fond du cœur, MERCI !

Le Comité Unis pour Marie-Thaïs !

Divers moyens
d'acheminer vos dons
au Comité Unis pour
Marie-Thaïs :

1) Par paypal :
unispourmariethais@hotmail.com

2) Par transfert bancaire :
N° d'institution : 815
Transit : 30046
N° de folio : 227778-8

3) Par poste :
16, Armand-Charbonneau
Saint-Basile-le-Grand, Qc
J3N 1N3

Martin Wickliff, Jr., follows in his dad's footsteps



Martin Wickliff, Jr.

Martin Wickliff, Jr., follows in his dad's footsteps as a pioneer in Texas as founder of the state's first and largest African-American-owned law firm that represented major corporate clients.

Critically important is the historical significance behind Mr. Wickliff, beginning with his father, 90 year old Aloysius M. Wickliff, is one of the first African-American lawyers in the state of Texas. Mr. Wickliff, Sr. overcame unimaginable obstacles as an attorney in the pre-civil rights south where courtroom segregation was prominent. In addition to being a pioneer and breaking the color barrier as a lawyer, he was involved in the successful campaigns of black political figures, such as Barbara Jordan, both on a national scale and locally. With Mr. Wickliff Sr. admittance to the Bar of

the State of Texas in 1952, helped pave the way for African American Lawyers and reforms in Texas law.

Marty's father was the Founder of The Houston Lawyers Association, since 1953. In 1952 he was admitted to the Bar of the State of Texas; Senior Partner: King, Wickliff & Associates (52-present); Co-Chairman: Bond Issue for the City of Houston(1977); Volunteer: Fred Hofheinz Campaign for Re-election as Mayor of the city of Houston(1975); Campaign Manager for Barbara Jordan as State Representative, State Senator, and Congress of the U.S.(1964); Certificate of Special Congressional Recognition for outstanding community service to the community(1989); and in 1954 Successful enactment of platform to allow women to sit as jurors in the State of Texas.

Mr. Wickliff Jr. provides civil defense counsel to Fortune 100- 500 companies, local entrepreneurs, and public, government, nonprofit, and charitable organizations. Key practices include labor and employment, energy, environmental, public utility law, and litigation. The team that they lead is also highly respected for civic and community service. Formerly managing partner in the office of Epstein Becker Green Wickliff & Hall, Marty and his partner, Alton Hall have just led 14 lawyers to join Cozen O'Connor as of June 1st.



Vue splendide sur les Montagnes et le Lac

Grandeur des pièces	(approx x.)
Salon rez-de-chaussé	12 x 13 pieds
Cuisine rez-de-chaussé	8 x 8 pieds
Salle à manger r-c	9 x 15 pieds
Salle de bain r-c	5 x 5 pieds
Vérenda / Moustiquaire	8 x 10 pieds
Salle de lavage r-c	8 x 9 pieds
Chambre 2e	10 x 14 pieds
Chambre 2e	9 x 10 pieds
Sous sol de service isolé et chauffé	
Revêtement du plancher (Bois et céramique)	



CHALET À VENDRE

Lac Sylvère (Navigable)
15 Chemin Favreau, Lac sylvère St-Donat
(Lac reconnu pour sa qualité d'eau)

Contact : Richard Drolet
514-835-5117 | 450-438-7171 | 514-268-1777

PRIX : 280 000 \$

Date d'occupation : à la signature



Bord de l'eau /dans une baie très intime
Frontage : + de 150 pieds / Terrain : 24 400 pieds carrés
Bâtisse : 20 x 35 pieds (irr)
2e petit chalet : 14 x 16 pieds
Remise : 10 x 16 pieds
Propriété vendue meublée
Puits artésien (eau potable)
Champs d'épuration conforme
Plage de sable
Quai de 18 x 16 pieds & la passerelle est de 16 pieds de long
Terrain paysager avec arbres matures

Langlois Kronström Desjardins accueille Patrick Goudreau, un nouvel associé en droit des affaires

Le cabinet d'avocats Langlois Kronström Desjardins est très heureux d'annoncer l'arrivée de Patrick Goudreau à titre d'associé. Il oeuvrera à partir du bureau de Montréal.

Patrick Goudreau possède une vaste expérience en droit des affaires, en insolvabilité, en immobilier et en propriété intellectuelle. Grand plaideur, il représente régulièrement des entreprises canadiennes et internationales devant les différents tribunaux, notamment la Cour supérieure, la Cour d'appel du Québec et les tribunaux fédéraux.

« Nous sommes très heureux d'accueillir un avocat de renom, ayant une expérience aussi importante dans des dossiers d'envergure nationale et internationale. Nous sommes fiers qu'il ait choisi Langlois Kronström Desjardins pour poursuivre sa carrière, ce qui démontre l'essor que connaît notre cabinet, notamment dans le marché de Montréal », a déclaré Jean-François Gagnon, associé directeur de Langlois Kronström Desjardins.

Patrick Goudreau détient une expertise dans les opérations commerciales nationales, de même qu'à l'étranger. À ce titre, Patrick représente, entre autres, des sociétés fermées et parapubliques européennes actives dans divers domaines dont l'énergie, les divertissements et la vente au détail, dans le cadre de leur projet d'acquisition et d'expansion au Canada.

Il est très impliqué au sein de l'American Bar Association (ABA). Depuis mai 2011, il est l'agent de liaison de la Section du droit international de l'ABA auprès du Barreau du Québec. Soulignons également que depuis 2010, il est vice-président du comité des transactions commerciales internationales et des franchises et distributions de la division internationale de cette importante association.

« Patrick Goudreau est un juriste dont les qualités tant

personnelles que professionnelles de même que sa grande expérience en droit des affaires sont grandement reconnues et appréciées, et ce, tant au Canada qu'à l'étranger. Son savoir constitue un atout indéniable pour nos clients et partenaires. Je suis très heureuse de l'accueillir à notre bureau de Montréal », a déclaré Chantal Chatelain, associée responsable du bureau de Montréal de Langlois Kronström Desjardins.

Patrick Goudreau est Barreau 1994 et diplômé de la Faculté de droit de l'Université de Montréal.



LE MONDE
JURIDIQUE
LE MAGAZINE DES JURISTES DU QUÉBEC

sur Facebook



Un seul clic sur le web à
« Facebook :
Magazine Le Monde Juridique ».

Le ministre de la justice annonce l'identité des membres du comité de sélection de la cour suprême du Canada

L'honorable Rob Nicholson, C.P., c.r., député de Niagara Falls, ministre de la Justice et procureur général du Canada, a annoncé aujourd'hui l'identité des membres du comité de sélection responsable de pourvoir aux postes qui seront vacants à la Cour suprême du Canada du fait du départ à la retraite de l'honorable Ian Binnie et de l'honorable Louise Charron. À la suite de ces départs à la retraite, deux postes seront vacants pour l'Ontario.

« La Cour suprême du Canada est le pilier de notre système de justice, et le gouvernement est déterminé à poursuivre la tradition d'excellence juridique et de qualité incontestable à laquelle les Canadiens ont droit et qu'ils attendent de la part du plus haut tribunal du pays », a déclaré le ministre Nicholson. « Le comité de sélection joue un grand rôle pour ce qui est d'assurer la transparence et l'équité du processus de nomination. »

Le comité de sélection est composé de cinq députés, dont au moins un pour chaque parti politique reconnu. Il s'agit des personnes suivantes :

- M. Bob Dechert, Parti conservateur du Canada
- Mme Candice Hoepfner, Parti conservateur du Canada
- M. Brent Rathgeber, Parti conservateur du Canada
- M. Joe Comartin, Nouveau parti démocratique du Canada
- L'honorable Irwin Cotler, Parti libéral du Canada

Le mandat du comité de sélection consiste à examiner et à évaluer une liste de candidats qualifiés établie par le ministre de la Justice et procureur général du Canada en consultation avec le premier ministre, la juge en chef du Canada, le juge en chef de l'Ontario,

le procureur général de l'Ontario et d'autres organisations juridiques majeures, notamment le Barreau du Haut-Canada et l'Association du Barreau canadien. Le ministre a également reçu les commentaires du public à propos des candidats à prendre en considération.

Afin d'orienter les activités du comité de sélection et d'assurer une évaluation entière, équitable et objective des candidats, le ministre de la Justice a précisé les prochaines étapes du processus de sélection :

- Les membres du comité de sélection se réuniront pour examiner le curriculum vitae de chaque candidat, ainsi qu'un certain nombre de décisions publiées et autres publications;
- De plus, les membres du comité de sélection consulteront la juge en chef du Canada, le juge en chef de l'Ontario, le procureur général de l'Ontario, le Barreau du Haut-Canada, l'Association du Barreau canadien et, à leur discrétion, d'autres organisations juridiques majeures;
- Les délibérations des membres du comité et les consultations auprès de tiers seront confidentielles;
- Le comité de sélection remettra au premier ministre du Canada et au ministre de la Justice une liste de six candidats non classés pour considération;
- Le premier ministre et le ministre de la Justice choisiront deux personnes faisant partie de cette liste;
- Ces deux personnes se présenteront à l'audience publique d'un comité parlementaire spécial, un processus qui a été mis en place pour la nomination de l'honorable Marshall E. Rothstein, en 2006.

Fasken Martineau embauche six stagiaires à titre d'avocats salariés au Québec

Fasken Martineau, cabinet d'avocats chef de file à l'échelle internationale en droit des affaires et en litige, a annoncé aujourd'hui l'embauche à titre d'avocats salariés de six de ses stagiaires de la région du Québec qui ont récemment terminé leur formation juridique. De ces personnes, cinq travaillent au bureau de Montréal et une s'est jointe à l'équipe du bureau de Québec.

«Les associés de Fasken Martineau sont fiers de pouvoir compter sur une nouvelle génération d'avocats talentueux qui mettent leur énergie et leur savoir-faire au service de nos clients. Nous sommes convaincus que leurs efforts soutenus nous aideront à fournir à nos clients des conseils et des services des plus efficaces. Nous leur souhaitons la bienvenue et le meilleur des succès chez Fasken Martineau », a déclaré Claude Auger, associé directeur de Fasken Martineau pour la région du Québec.

Voici les nouveaux avocats salariés qui se joignent à l'équipe de Fasken Martineau :

- Frédéric Barriault (groupe de pratique Fiscalité, Montréal)
- Élise Béland (groupe de pratique Immobilier, Montréal)
- Amy Gauthier (groupe de pratique Droit des sociétés et droit commercial, Québec)
- Joanie Lapalme (groupe de pratique Technologie et propriété intellectuelle, Montréal)
- Christine Provencher (groupe de pratique Litiges et résolution de conflits, Montréal)
- Jimmy Triassi (groupe de pratique Droit des sociétés et droit commercial, Montréal)

Pro Bono Québec dévoile son conseil d'administration 2011-2012

Les membres de Pro Bono Québec ont élu leur conseil d'administration pour l'année 2011-2012 lors de l'assemblée générale annuelle tenue le 15 juin dernier.

Me Alexander L. De Zordo, associé et coordonnateur régional de la section Litige au cabinet Borden Ladner Gervais (BLG) assumera le mandat de président. Il sera épaulé par Me Éric Beauchesne (Joli-Cœur Lacasse) qui sera vice-président, Me Bernard Larocque (Lavery, de Billy) qui siègera comme trésorier et Me Christine Carron, Ad. E. (Norton Rose OR) en tant que secrétaire.

Sept autres administrateurs leur prêteront main-forte pour assurer la gouverne de Pro Bono Québec au cours de l'année à venir. Il s'agit de :

- Me Steeves Bujold (McCarthy Tétrault)
- Me Richard Dufour (Dufour Mottet)
- Le bâtonnier Louis Masson, Ad. E. (Joli-Cœur Lacasse)
- M. Noël Pelletier (représentant du public)
- Me Claudia Prémont, Ad. E. (Brodeur Prémont Lavoie)
- Le bâtonnier Stéphane Rivard, Ad. E. (Rivard et associés)
- Me Denis Roy (Commission des services juridiques)

Les trois observateurs désignés par la magistrature sont :

- L'Honorable Nicole Duval-Hesler, juge à la Cour d'appel du Québec
- L'Honorable Julien Lanctôt, juge à la Cour supérieure du Québec
- L'Honorable Pierre E. Audet, juge à la Cour du Québec

« C'est un grand honneur pour moi d'avoir été choisi président de Pro Bono Québec cette année et je m'engage à faire tous les efforts nécessaires pour promouvoir la mission de l'organisme, déclare Me De Zordo, Je suis très fier du travail qu'accomplit Pro Bono Québec dans notre société et j'espère que d'autres collègues du milieu juridique se joindront à notre cause au cours de l'année. »

Le cabinet BLG est membre fondateur de Pro Bono Québec et s'implique activement dans plusieurs dossiers pro bono. Il a notamment assisté M. Réjean Hinse, victime d'erreurs judiciaires et soutient la Fondation du Dr Julien et l'école secondaire Loyola.

American and Canadian bar associations to sign historic agreement to promote stronger ties

The American Bar Association and the Canadian Bar Association are preparing to sign a historic agreement that will lead to enhanced cooperation and information exchanges between the two organizations, their in-house counsel constituencies, and the U.S. and Canadian legal professions.

A signing ceremony with the associations' presidents and witnessed by other bar leaders is scheduled for 4 p.m. Aug. 6, pending approval of the agreement by the ABA Board of Governors, at the Royal Conservatory, 273 Bloor St. West, Toronto. Following the ceremony will be the ABA Annual Meeting Opening Assembly, featuring remarks by the Chief Justice of the Supreme Court of Canada, Beverley McLachlin, and U.S. Supreme Court Justice Stephen Breyer.

"We have enjoyed a long and warm relationship with the Canadian Bar Association," said ABA President Stephen N. Zack of Miami, Fla. "The signing of the agreement, on the occasion of the ABA's Annual Meeting in Toronto, will formalize our mutually beneficial cooperation that has been in place for the past 80 years."

"This marks the start of a period of even greater cooperation," says CBA President Rod Snow of Whitehorse, Yukon.



Me Richard La Charité Jr. (1988) a été nommé au poste d'avocat délégué au Comité de révision et directeur des communications à la Commission des services juridiques. Il a travaillé au Centre communautaire juridique de Montréal depuis 1988. Il a d'abord été engagé

comme stagiaire du Barreau, puis comme avocat et depuis février 2006, comme directeur du Bureau d'aide juridique de Côte-des-neiges et du Bureau d'aide juridique en droit de la santé mentale.

"The possibilities are exciting. The protocol underscores the growing significance of cross-border legal business between our two countries and the increasingly global nature of the practice of law."

Internationally, the protocol encourages the ABA and CBA to engage in dialogue and exchange information on programs to advance human rights and the rule of law, through groups such as the organizations' Sections of International Law, the CBA International Development Committee, the ABA Center for Human Rights, the ABA Section of Individual Rights and Responsibilities, and the ABA Rule of Law Initiative.

Domestically, the protocol calls for cooperation to advance legal ethics, pro bono and support for legal aid programs. It also calls for enhanced interaction between the bar associations on issues such as diversity, attorney-client privilege, conflicts, access to justice and other key issues as identified by both organizations. The two associations will also explore opportunities for joint professional development programming and credits.

To attend the ceremony, please contact Ira Pilchen at 312-988-5743 (through Aug. 2), 312-731-6538 (from Aug. 3 on), or ira.pilchen@americanbar.org.

With nearly 400,000 members, the American Bar Association is the world's largest voluntary professional membership organization. As the national voice of the legal profession, the ABA works to improve the administration of justice, promotes programs that assist lawyers and judges in their work, accredits law schools, provides continuing legal education, and works to build public understanding around the world of the importance of the rule of law.

The CBA speaks for the legal profession in Canada. It is the premier provider of personal and professional development and support to members of the Canadian legal profession, and promotes fair justice systems, effective law reform, and equality in the profession and protects the independence of the judiciary and the bar. Some 37,000 lawyers, law teachers, and law students from across Canada are members.

Me André P. Gauthier, de Heenan Blaikie, fiscaliste réputé , décédé après un combat de cinq ans contre le cancer

Originaire d'Abitibi, Me André P. Gauthier, diplômé en économie de l'Université d'Ottawa avant d'y faire son droit, fut l'un des tout premiers à opter pour cette spécialité pointue : la fiscalité. D'abord, il se joint au service juridique du ministère fédéral de la Justice. Puis, après un détour en pratique privée en Abitibi, il s'associe à une firme avec Bruce Verchères qui ouvrira la voie au monde de la fiscalité.

André P. Gauthier s'est intéressé à l'enseignement du droit fiscal aux universités d'Ottawa, de Montréal, McGill. Puis au programme de maîtrise mis en place par McGill et son alma mater, l'Université d'Ottawa ainsi que l'Université de Sherbrooke à son campus de Longueuil où bon nombre de hauts-fonctionnaires du Québec et fédéraux, les autorités fiscales, ont été formées.

Selon son ami de longue date et associé chez McCarthy Tétrault, Me Gérald R. Tremblay, qui a partagé plusieurs dossiers importants de son associé en fiscalité, à qui la famille a demandé de dire quelques mots lors de ses funérailles à la cathédrale de Longueuil, André Gauthier était doté d'une grande «intelligence, quelle vivacité d'esprit, quelle imagination juridique» sans oublier ses qualités d'empathie à l'égard des autres et sa bonne humeur qui se reflétait sur ses clients et amis.

Gérald a rappelé ce dossier qu'il a partagé entre autres avec André, celui du combat de boxe «Leonard Duran» au stade olympique en juin 1980, qui faillit bien ne pas avoir lieu. Ils représentaient tous deux la Régie des Installations Olympiques (RIO).

«André et moi avons, pour la RIO, négocié jour et nuit avec tout le monde : les promoteurs, les avocats des boxeurs, les autorités fiscales et à l'arraché , à la 11^{ème} heure, , la crédibilité d'André et, disons-le, son charme naturel,-et



Me André P.Gauthier, fiscaliste réputé de Heenan Blaikie et M. André Gagnon, éditeur du Monde Juridique

mon humble assistance-ont évité la catastrophe ; le combat a eu lieu, et...il n'y a pas eu d'éméute.»

André Gauthier a lutté pendant cinq ans contre le cancer ,l'un des pires, des plus douloureux, comme l'a indiqué son ami de longue date et lui-même atteint de cette effroyable maladie, Me Alain Gourd. Ils ont tour à tour présidé une association nationale pour la défense et l'illustration de ce type de cancer.

André Gauthier a toujours été un mélomane averti, un musicien dans l'âme. Cela explique sans doute pourquoi son



Réunis pour créer une fondation, Me André P. Gauthier, Madame Ingrid Betancourt, détenue pendant six ans en Colombie, et M. Lucien Rémillard, hôtelier et financier, client important de Me Gauthier.



Me Gerald R Tremblay de McCarthy Tétrault, associé de longue date et ami d'André Gauthier, a fait l'éloge funèbre à la demande de la famille Gauthier et des amis.
Photo Pierre Gaston

fils bien-aimé, Marc-André Gauthier, soit devenu un violoniste virtuose. Il a enregistré récemment un CD produit avec le grand musicien québécois de réputation internationale, André Gagnon, qui démontre son grand talent. Un exergue musical de son cru fut joué pendant les obsèques, le mémorable Danny Boy qui a suscité plus d'une larme chez les personnes, amis et confrères professionnels, d'André et de sa famille. L'une de ses filles a aussi rendu un témoignage saisissant envers son père. La couple Coutu-Gauthier a deux filles et un garçon.

Je me souviendrai toujours d'une soirée de levée de fonds où j'avais été invité il y a plus de 20 ans, présidée par André Gauthier, celle des Jeunesses Musicales du Canada, sauf erreur. Il fut membre jusqu'au dernier moment du conseil de la Fondation du Festival de Lanaudière avec le père Fernand Lindsay. La musique était son refuge.

Mme Ginette Coutu, l'épouse d'André Gauthier depuis toujours, a montré une détermination de tous les instants durant sa maladie. Elle n'a pas permis que son mari termine ses jours en milieu hospitalier, mais qu'il puisse demeurer au sein de sa famille parmi les siens aussi longtemps que possible, témoignage d'amour éternel d'un couple qui s'est aimé tendrement.

Décédé à 65 ans, en juillet dernier, André P Gauthier laisse une marque indélébile sur la fiscalité tant du Québec, canadienne et internationale comme «monteur» de financement complexe, de plaideur de litiges très pointus et de professeur d'université émérite. Heenan Blaikie, où il était associé depuis plusieurs années, perd un savant collègue et un professionnel hors du commun.

Au revoir Me Pierre Gauthier

Par Michel Magnant



Un personnage

Pierre était quelqu'un de talentueux mais pas facile à classer! Il était un personnage alliant des qualités qu'on ne retrouve pas souvent ensemble.

Un avocat hors pair

Inventif, intuitif, original, avec un bon sens de l'humour et une certaine joie de vivre il s'intéressait à tout mais était pourtant très méthodique. Il pouvait monter des stratégies exceptionnelles et détaillées pour ses plaidoiries. Astucieux, il avait la capacité de gagner des procès jugés perdus d'avance!

Un optimiste convaincu

Pierre croyait en l'optimisme. Ce fut même un dada durant une partie de sa vie. Il recommandait de toujours regarder le bon côté des choses.

Un moqueur de la grisaille quotidienne

Tout en étant sérieux Pierre avait un côté insolite et engageant qui faisait oublier la lourdeur des situations. Au Collège Sainte-Marie il s'était servi d'une petite statue de la Ste-Vierge comme ballon de football! Au travail il s'absentait parfois pour des raisons impossibles comme le fait que sa chatte avait eu des chats! Il photocopiait littéralement des tonnes de documents pour ses procès...sur la photocopieuse du patron! Il venait travailler en taxi... aux frais du patron! Ses frasques faisaient jaser mais ajoutaient du piquant. Il était discipliné, mais selon sa discipline à lui. Tenter de lui imposer un carcan était vraiment peine perdue.

Un aventurier du succès

Après avoir travaillé durant quelques années au Port de Montréal et ensuite au Conseil du patronat, Pierre tenta sa chance dans divers domaines tout en demeurant un avocat pratiquant : l'immobilier, les économies d'énergie, les droits des Montagnais, le Parti conservateur de Mulroney, l'enseignement du droit au Cégep John Abbott. Partout il fut un dur travailleur et un conseiller apprécié.

Un bon père de famille

Pierre eut deux compagnes essentielles dans sa vie. Des choix judicieux selon lui. Et trois beaux enfants intelligents devenus professionnels. En somme Pierre était un avocat hors pair, mais aussi un camarade hors pair. Au revoir Pierre!

Robert Torralbo de Blakes Montréal nommé administrateur du cabinet

Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l. (Blakes) a le plaisir d'annoncer la nomination de Robert Torralbo à titre d'associé administrateur du bureau de Montréal. Me Torralbo prend la relève de Norm Saibil, qui a joué un rôle important dans l'établissement et la croissance du bureau en tant qu'associé administrateur depuis l'ouverture du bureau en 2001. Me Saibil continuera d'agir en qualité d'avocat-conseil relativement à des questions touchant les sociétés, les services financiers et l'immobilier. Il aidera également à nouer et à cultiver des relations d'affaires avec d'importants clients du cabinet.

« Me Torralbo s'est attiré le respect de ses clients et collègues en tant que plaideur de premier plan et membre du comité de direction du cabinet », déclare Brock Gibson, président du conseil de Blakes. « Nous sommes très heureux que Me Torralbo ait accepté d'assumer cette fonction en plus de sa pratique active. »

« Nous sommes reconnaissants à Me Saibil du leadership et de la vision dont il a fait preuve pendant les quelque 10 années d'existence du bureau de Montréal. Ses efforts ont été essentiels au succès que nous connaissons à Montréal », affirme Rob Granatstein, associé administrateur national de Blakes. « Nous sommes convaincus que Me Torralbo possède les habiletés nécessaires pour reprendre le flambeau de Me Saibil et diriger le bureau de Montréal de façon efficace. Il travaillera de concert avec Me Saibil afin d'assurer une transition en douceur. »

Tout au long de sa carrière, Me Torralbo s'est démarqué comme l'un des meilleurs plaideurs au Québec. Il exerce en litige et en arbitrage en droit des affaires, se consacrant tout particulièrement à la contestation de recours collectifs et au règlement de différends entre actionnaires ainsi qu'aux litiges dans les domaines de la responsabilité du fabricant, des valeurs mobilières, des services bancaires et de l'immobilier. Il est membre des barreaux de Montréal et du Québec, de l'Association du Barreau canadien, du Defence Research Institute et de la Canadian Defence Lawyers Association ainsi que du comité de direction du cabinet.

La compétence de Me Torralbo est reconnue par Chambers Global: The World's Leading Lawyers for Business 2011, The Canadian Legal Lexpert Directory 2010, The Best Lawyers in Canada 2011 et le Guide to the World's Leading Product Liability Lawyers 2010 du Legal Media Group.

Le Barreau du Québec est catégorique Les juges de la Cour suprême du Canada doivent être bilingues

Le Barreau du Québec réitère sa position à l'égard du bilinguisme à la Cour suprême du Canada, alors que se déroule le processus de sélection visant à pourvoir les postes qui se libéreront avec les départs à la retraite des honorables juges Ian Binnie et Louise Charron. « Il est impératif que les deux juges qui seront nommés, au terme de ce processus de sélection, puissent entendre une cause dans les deux langues officielles sans l'aide d'un interprète, » soutient le bâtonnier du Québec, Me Louis Masson, Ad.E. « Le bilinguisme, déclare-t-il, doit faire partie des compétences requises par un juge à la Cour suprême pour assurer l'accès égal à la justice et la position du Barreau du Québec à cet égard est catégorique. »

Le Barreau du Québec dénonce le fait qu'il n'y ait toujours, en 2011, aucune obligation dans la législation fédérale pour les neuf juges siégeant à la Cour suprême du Canada de maîtriser les deux langues officielles du pays.

« Le droit d'être entendu par un juge en français ou en anglais est fondamental. Cela assure le statut égal de nos deux langues officielles. De pouvoir le faire sans l'aide d'un interprète augmente la confiance du public à l'égard du système de justice et améliore la qualité des services rendus, puisque l'information ne transite pas par un tiers », ajoute le directeur général du Barreau du Québec, Me Claude Provencher. « D'ailleurs, dans un article signé par le doyen de la faculté de droit de l'Université d'Ottawa, Me Sébastien Grammond, et par le professeur de l'Université d'Ottawa, Mark Power, la thèse soutenant clairement les raisons pour lesquelles on devrait exiger le bilinguisme des juges de la plus haute cour de notre pays est sans équivoque », conclut Me Provencher.

Valorem Law Group Explains the Contradictory Relationship Between Freddie, Fannie and the Financial Firms

Which Side is the Government Taking When it Comes to the Big Banks?

Last week on behalf of Fannie Mae and Freddie Mac, the Federal Housing Finance Agency (FHFA) sued 17 big banks for misleading the government sponsored enterprises about the quality of their mortgage-backed securities. In response another government agency, the Securities and Exchange Commission (SEC), has launched an investigation to determine whether Freddie and Fannie inadequately disclosed the extent of their own subprime mortgage exposure.

Hugh Totten, an attorney at Chicago-based business litigation firm Valorem Law Group, views this suit as a prime example of the difficulty the government has in prosecuting these type of suits. "On the one hand we have the FHFA looking to recoup losses from the likes of JP Morgan and Goldman Sachs," says Totten. "But then we also have the SEC investigating whether Fannie and Freddie mislead investors about the status of their own books. While these government sponsored enterprises will likely reach a settlement with the SEC, it is likely to weaken the FHFA's position against the big banks."

The depth of the mess created by the financial crisis has many wondering how the government's intervention will affect the aftermath and clean-up. Adds Totten, "One of the hurdles that Freddie and Fannie face is the argument that they were actually encouraging the banks to extend credit so as to please politicians who were pushing to expand home ownership. These are far more nuanced and complex – and therefore difficult -- cases than the corporate greed cases like Enron and Tyco."

La firme Bouchard Pagé Tremblay
avocats est fière d'accueillir
dans son équipe
Me Guillaume Jobin.



La pratique de Me Guillaume Jobin est principalement orientée vers les litiges en matière civile et immobilière notamment dans les domaines des vices cachés, des sûretés et de l'expropriation. Me Jobin pratique aussi en matière d'obligation contractuelle et de litige successoral.

Il est très impliqué dans son milieu au sein de différents comités et organisations de la région de Portneuf. Il a d'ailleurs été membre du conseil municipal de la ville de Saint-Raymond.



TARZI

Solde de fin de saison

**Profitez de 50%
de rabais sur notre
collection automne-hiver**

BAUMLER FÉRAUD

BRUNO
SAINT HILAIRE



navigare



GREEN COAST®
VOYAGING OUTRIGERS

Lundi au samedi de 10h à 18h | Dimanche de 10h à 15h

Rendez-vous: service à domicile ou au bureau

Richard | 514.497.9743 • Daniel | 514.235.7385 • Gary | 514.862.8854

Kathleen | 514.739.6298 • Louise | 514.349-2387

www.tarzi.ca

3850, rue Jean-Talon Ouest, Bureau 109, VMR (Québec) H3R 2G8 | 514.739.6298

En souscrivant notre contrat d'assurance vie temporaire de **750 000 \$** et en le conservant jusqu'à la retraite, combien auriez-vous épargné par rapport aux contrats des autres assureurs?

Un homme de 30 ans aurait épargné plus de **41 275 \$***

Une femme de 45 ans aurait épargné plus de **15 891 \$***

Un homme de 40 ans aurait épargné plus de **35 907 \$***



Si ces épargnes vous étonnent, c'est le temps d'en discuter.

Notre objectif d'absorber nos coûts, combiné à un pouvoir d'achat collectif impressionnant, nous permettent de vous offrir à vous, à votre famille et au personnel du cabinet une couverture d'assurance-vie à des taux beaucoup plus bas que ceux offerts par d'autres fournisseurs d'assurance. Cela nous permet aussi de vous offrir d'importantes caractéristiques intégrées qui sont inexistantes ou offertes avec un supplément avec d'autres assureurs.

Considérez les nombreux avantages des assurances de l'AABC. Pour en savoir plus ou pour souscrire l'assurance, composez le 1 888 873.2986 pour parler à votre représentant autorisé de l'AABC ou visitez le www.barinsurance.com.



AABC

L'ASSOCIATION D'ASSURANCES DU BARREAU CANADIEN

Pour les avocats, par les avocats

Informez-vous sur notre **NOUVELLE** garantie d'augmentation automatique et comment y être admissible pour doubler votre couverture d'assurance-vie temporaire sans avoir à soumettre une autre preuve de bonne santé!

* Estimation des épargnes approximatives fondée sur une comparaison du coût total à 65 ans entre une police d'assurance-vie temporaire renouvelable de 10 ans et la couverture d'assurance vie temporaire à capital constant jusqu'à 80 ans de l'AABC aux taux réguliers non-fumeurs. Les coûts incluent l'avenant d'exonération des primes, une garantie très importante qui acquitte vos primes si une maladie ou un accident grave vous empêche de travailler.

Le coût compétitif le moins élevé est fondé sur le classement des primes des assureurs obtenu avec le logiciel de comparaison de l'industrie LifeGuide, au 22 février 2011. LifeGuide est une marque déposée de Compuoffice Software Inc. L'AABC n'assume aucune responsabilité pour les erreurs ou omissions du logiciel.

Le coût de l'AABC ne comprend pas la TPV de l'Ontario ou la TVQ du Québec (le cas échéant).

Bien que les taux de la couverture d'assurance-vie temporaire à capital constant jusqu'à 80 ans de l'AABC ne soient pas garantis et peuvent varier selon les résultats, nous avons de longs antécédents de stabilité, de réduction des taux et de garanties rehaussées sans coût additionnel. De plus, votre montant nominal est garanti et votre couverture ne s'annule pas si vous quittez la profession juridique.

L'assurance vie temporaire de l'AABC à capital constant jusqu'à 80 ans est prise en charge par La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers.